

Les personnes hébergées en CHRS d'Ile-de-France Profils et trajectoires

Synthèse de l'enquête FNARS IDF/DRASSIF/MIPES

-1- Méthodologie

Les résultats de l'enquête 2003 se confirment

Les usagers des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) sont majoritairement des hommes, plus âgés que les femmes. 44% de ces personnes ont des enfants. Une moitié d'entre eux ont pu les garder avec eux. Une part importante des usagers a fait des études supérieures (17%).

Les usagers se déclarent en bonne santé pour un peu plus de 80% d'entre eux. Dans la même proportion, ils disposent d'une couverture sociale.

La présence dans les CHRS tend à se pérenniser. Ainsi, 18% des personnes hébergées le sont depuis plus de deux ans. L'accès à l'emploi et le fait de disposer de ressources ne constituent pas une condition suffisante pour accéder à un logement autonome. Près de 40% des usagers n'ont jamais été locataires ou propriétaires. Près de 60% des usagers effectuent des démarches pour trouver un logement, avec l'aide très fréquentes des travailleurs sociaux des centres.

Une majorité des personnes hébergées est au chômage et plus encore les femmes. Le chômage de longue durée est fréquent.

Les usagers des CHRS disposent de ressources pour 77% d'entre eux, sous forme de salaires, de minima sociaux ou d'allocations diverses.

Dans la continuité de l'enquête menée en 2003, l'opération "une nuit donnée" a été renouvelée auprès des personnes hébergées dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) d'Ile-de-France. Cette enquête a pour objectif de connaître les profils et les parcours des personnes hébergées dans les structures. La réalisation de l'enquête a été confiée à la FNARS et les questionnaires ont été remplis dans la semaine du 23 au 28 février 2004 par les usagers eux-mêmes avec l'aide des responsables et des salariés des centres. Le traitement informatique et statistique de cette enquête a été confié à une entreprise sous-traitante.

Sur 5600 questionnaires distribués à l'ensemble des usagers pour une capacité évaluée à 5357 places adultes en CHRS (hors places d'urgence), 2262 questionnaires ont été remplis par les personnes hébergées en CHRS, soit un taux de réponse de 40% au regard du nombre de questionnaires distribués et de 42% au regard de la capacité des CHRS. Les questionnaires retournés étaient géographiquement répartis de la manière suivante : 913 à Paris, 358 dans les Hauts-de-Seine, 286 en Seine-Saint-Denis, 175 dans le Val-de-Marne, 80 en Seine-et-Marne, 198 dans les Yvelines, 124 dans l'Essonne et 128 dans le Val d'Oise. Cette répartition est un peu différente de la répartition régionale des places en CHRS. En effet, dans l'enquête, Paris et la Seine-Saint-Denis sont sous-représentés alors qu'inversement les Yvelines et les Hauts-de-Seine sont sur-représentés.

Compte tenu des taux de réponse et de cette différence de répartition, il y a lieu d'être prudent quant à l'interprétation des résultats. Néanmoins, on n'observe pas de divergence flagrante avec les informations collectées en 2003.



Préfecture de la région
Ile-de-France

DRASS
Ile-de-France

FNARS
Ile-de-France

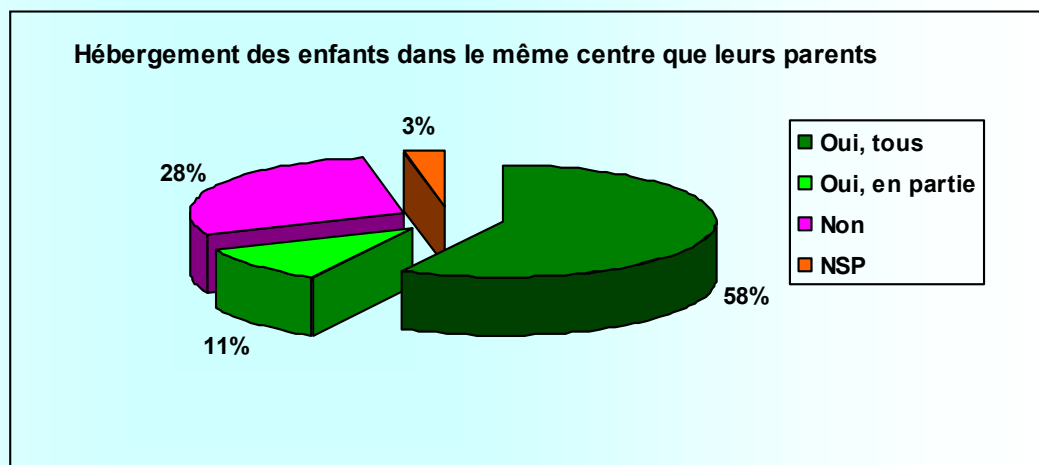
MIPES
Ile-de-France

Les hommes plus nombreux et plus âgés et une proportion non négligeable de personnes ayant suivi des études supérieures

Les hommes sont plus nombreux parmi les personnes hébergées en CHRS (57%). Ils sont particulièrement sur-représentés parmi les classes d'âge 50 à 54 ans (80%) et 55 à 59 ans (88%). Les femmes sont majoritaires parmi les classes d'âge 25 à 29 ans (51%) et de 30 à 34 ans (59%). 57% des personnes hébergées sont célibataires, contre 15% de personnes mariées et 11% sont divorcées. 7% de personnes interrogées vivent en concubinage, 7% sont séparées et 2% sont veuves. Une majorité d'hommes est célibataire (62%) contre 38% pour les femmes et 67% des femmes sont séparées de leur conjoint. Seuls 51% des personnes déclarent être hébergées avec leur conjoint.

Les personnes hébergées sont essentiellement (87%) de nationalité française, 4% sont demandeurs d'asile et seuls 5% sont en situation irrégulière.

44% des personnes interrogées déclarent avoir des enfants de moins de 18 ans. Seuls 58% d'entre elles ont pu garder tous leurs enfants avec elles dans le centre. Sur les raisons de la séparation des enfants d'avec leurs parents, il ressort majoritairement que les enfants vivent avec une autre personne de la famille (44% des raisons invoquées). Pour 21% des personnes hébergées en CHRS, il n'y avait pas de regroupement familial possible. Seuls 3% disent qu'il n'y avait pas de place dans le centre d'hébergement. 26% des personnes disent ne pas avoir pu garder leurs enfants pour une autre raison.



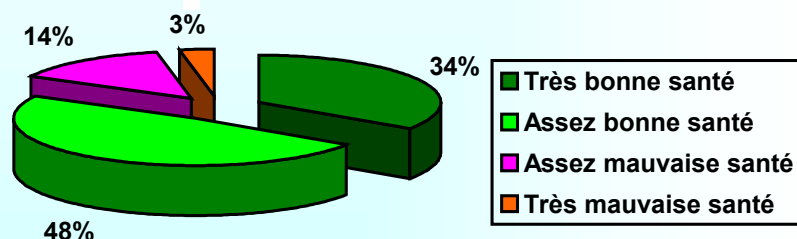
Une proportion non négligeable de personnes hébergées en CHRS (17%) a effectué des études supérieures. Néanmoins la sur-représentation des personnes les plus éduquées parmi les personnes répondantes doit inciter à considérer cette proportion avec prudence.

-3-

Les personnes hébergées dans un CHRS se sentent en bonne santé pour une très forte proportion

82% des personnes interrogées s'estiment en bonne santé et 17% en mauvaise santé dont 3% en très mauvaise santé. Les personnes qui se déclarent en mauvaise santé sont plus nombreuses au sein des tranches d'âge de 45 à 49 ans (32%) et de 49 à 54 ans (31%). Les personnes qui se considèrent en bonne santé sont très majoritairement des personnes de moins de 30 ans (91%). Dans l'ensemble, le sentiment d'être en mauvaise santé croît avec l'âge et avec l'ancienneté dans la situation de sans emploi.

Perception de l'état de santé des personnes interrogées



58% des usagers, les femmes (66%) plus que les hommes (52%), ont eu recours à des soins au cours des deux derniers mois. Assez logiquement, 91% des personnes qui se déclarent en assez mauvaise santé et 85% des personnes en très mauvaise santé ont eu recours à des soins durant cette période. 29% des personnes ayant eu recours à des soins au cours des 2 derniers mois ne bénéficient d'aucune assurance maladie. Les raisons invoquées pour expliquer l'absence de recours aux soins sont diverses. Certaines personnes disent qu'elles n'ont pas besoin de se faire soigner (67%), 4% disent qu'elles ne savent pas où aller pour se faire soigner et enfin 3% expliquent qu'elles n'ont pas d'assurance maladie. 24% des personnes qui se considèrent en mauvaise santé et 6% des moins de 25 ans disent ne pas être allées se faire soigner parce qu'elles n'ont pas d'assurance maladie. 89% de l'ensemble des personnes interrogées bénéficient d'une assurance maladie contre 3% qui n'en bénéficient pas. Les personnes hébergées en CHRS disposent principalement de la Couverture Maladie Universelle (62% des usagers). 20% ont une assurance complémentaire et 6% bénéficient d'une aide médicale.

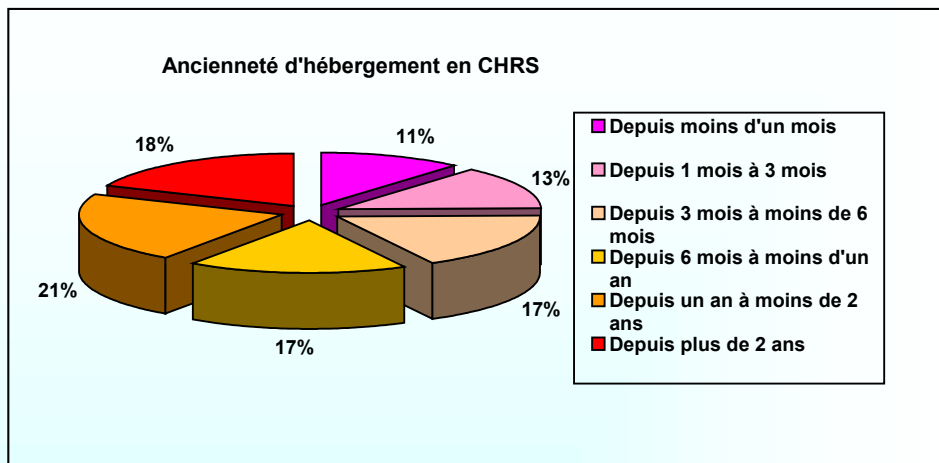
-4-

Les conditions d'hébergement : une installation sur le moyen voire le long terme

35% des personnes disposent d'un hébergement en chambre individuelle. 26% des personnes interrogées partagent leur chambre avec 3 à 4 personnes et 16% bénéficient d'un appartement individuel. Ils sont également 9% à résider en dortoir (chambres de plus de quatre personnes) et 11% dans un appartement partagé. Les personnes mariées (36%) ou qui vivent en concubinage (37%) logent davantage dans des appartements individuels. Les célibataires, quant à eux, sont 39% à vivre en chambre individuelle. 37% des personnes qui ont leurs enfants dans le centre résident dans des appartements individuels.

La présence dans le CHRS n'est pas une situation transitoire. Il s'agit plutôt d'une installation sur le moyen voire sur le long terme. En effet, 21% des personnes interrogées sont hébergées en CHRS depuis un an à moins de 2 ans et 18% des personnes y sont hébergées depuis plus de 2 ans. Les hommes sont les plus nombreux à être installés dans un CHRS depuis plus de 2 ans (21% contre 15% des femmes).

L'ancienneté dans le centre s'accroît avec l'âge. 67% des personnes âgées de 60 ans et plus sont logées depuis plus de deux ans en CHRS contre 44% pour les personnes âgées de 55 à 59 ans.



La moitié des personnes interrogées ont été orientées par un service social. 17% l'ont été par un centre d'accueil d'urgence, 10% par un autre organisme. 7% s'y sont rendues spontanément. 6% ont composé le 115 avant d'être orientées et 6% ont été orientées par un autre CHRS.

La moitié des personnes interrogées a séjourné le plus fréquemment en 2003 dans le CHRS où elles sont installées. 16% ont résidé dans leur famille ou chez des amis, 6% dans un centre d'urgence, 1% dans un logement privé, 4% dans un autre CHRS, 3% à la rue, 4% dans un logement social et enfin, 6% dans un squat et 2% dans un établissement de santé.

Les plus jeunes sont souvent hébergés dans la famille ou chez des amis, 27% pour les moins de 25 ans, 20% pour les 25 à 29 ans contre 16% pour l'ensemble des usagers.

38% des personnes hébergées en CHRS indiquent qu'elles n'ont jamais été locataire ou propriétaire. 18% des personnes n'ont pas de logement depuis 2 ans à moins de 5 ans. 14% des personnes répondent que l'ancienneté de leur dernier logement remonte à plus de 5 ans, et la même proportion répond depuis 1 an à moins de deux ans. L'ancienneté de leur dernier logement remonte depuis 1 mois à moins de 6 mois pour seulement 5% des personnes interrogées. 1% n'ont plus de ou ne sont plus dans leur logement depuis moins de 1 mois.

Ce sont essentiellement les femmes (45%) et les moins de 25 ans (67%) qui n'ont jamais été locataire ou propriétaire.

La mobilité reste toute relative puisque 33% des personnes interrogées ont occupé leur dernier logement dans le même département que celui où se trouve le centre.

-5-
Une proportion non négligeable de personnes a entamé des démarches pour trouver un logement

59% des personnes interrogées ont effectué des démarches pour trouver un logement contre 38% qui n'en ont pas effectué (dont 29% pensant le faire à terme).

Les femmes (66%) sont plus nombreuses à avoir entrepris des démarches que les hommes (52%). Ce sont très majoritairement des personnes accompagnées d'enfants qui ont effectué ces démarches (71%) ainsi que les personnes dont le lieu de séjour le plus fréquent en 2003 était un "squat". 38% ont entamé des démarches depuis moins de 6 mois. 34% déclarent qu'elles ont commencé depuis plus d'un an et 26% de 6 mois à 1 an.

Pour effectuer ces recherches, les personnes interrogées ont reçu de l'aide pour 82% d'entre elles, très majoritairement par les travailleurs sociaux du centre (87% des personnes aidées). 9% ont été aidées par d'autres travailleurs sociaux, 1% par leur famille ou leurs amis.

47% des personnes interrogées sont détentrices d'un numéro unique de logement (28% de personnes disent ne pas en avoir), plus souvent des femmes (58%) que des hommes (38%). Parmi les personnes qui ont entrepris des démarches pour trouver un logement, 74% d'entre elles sont détentrices d'un numéro unique de logement contre 9% qui affirment ne pas en avoir. L'inscription au fichier départemental de la préfecture concerne 30% des usagers. Les autres lieux de dépôt de dossiers sont les communes (29%) et les organismes HLM (20%) loin devant une caisse interprofessionnelle du logement (2%).

Les personnes hébergées en CHRS qui ont déclaré ne pas avoir entamé de démarche pour obtenir un logement justifient leur comportement en évoquant deux raisons principales : 63% d'entre elles déclarent ne pas disposer de revenus suffisants pour accéder à un logement et 29% n'ont pas les papiers nécessaires.

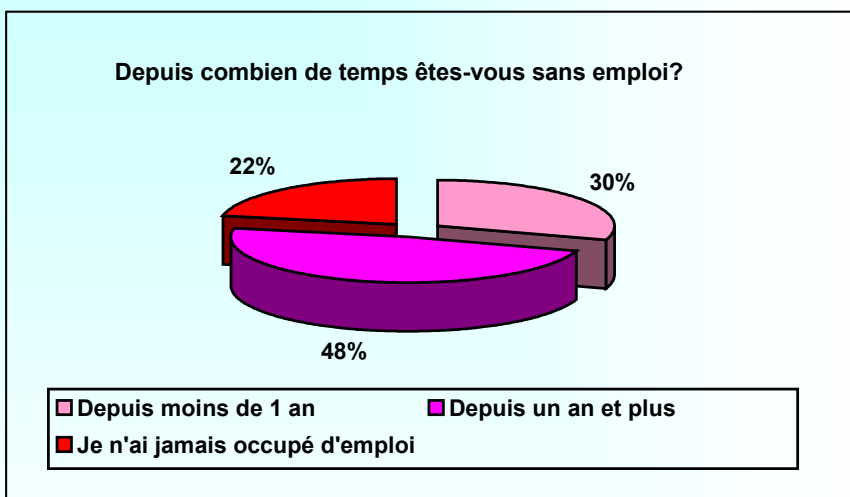
47% des personnes qui disposent d'un CDI et 50% des personnes qui bénéficient d'un emploi à temps plein déclarent ne pas disposer de revenus suffisants leur permettant d'accéder à un logement autonome.

-6-
**Une majorité de personnes hébergées en CHRS
ne dispose pas d'un emploi**

58% des personnes hébergées en CHRS sont sans emploi. Les femmes (41%) sont plus nombreuses à disposer d'un emploi que les hommes (37%). L'âge apparaît comme un facteur négatif. 46% des personnes âgées de 30 à 34 ans ont un emploi contre 32% des 55 à 59 ans et 8% des 60 ans et plus.

Les personnes hébergées en CHRS et ayant un emploi disposent pour 49% d'entre elles d'un contrat à durée indéterminée. 33% ont signé un contrat à durée déterminée. Dans 44% des cas, il s'agit d'un emploi à temps plein. Les femmes occupent plus souvent un emploi à temps partiel.

Le chômage s'inscrit dans la durée. Ainsi, 43% des personnes hébergées en CHRS et sans emploi le sont depuis un an et plus, 26% depuis moins d'un an et 19 % n'ont jamais occupé d'emploi. Parmi ces dernières, ce sont les femmes et les jeunes de moins de 25 ans qui sont les plus touchées.



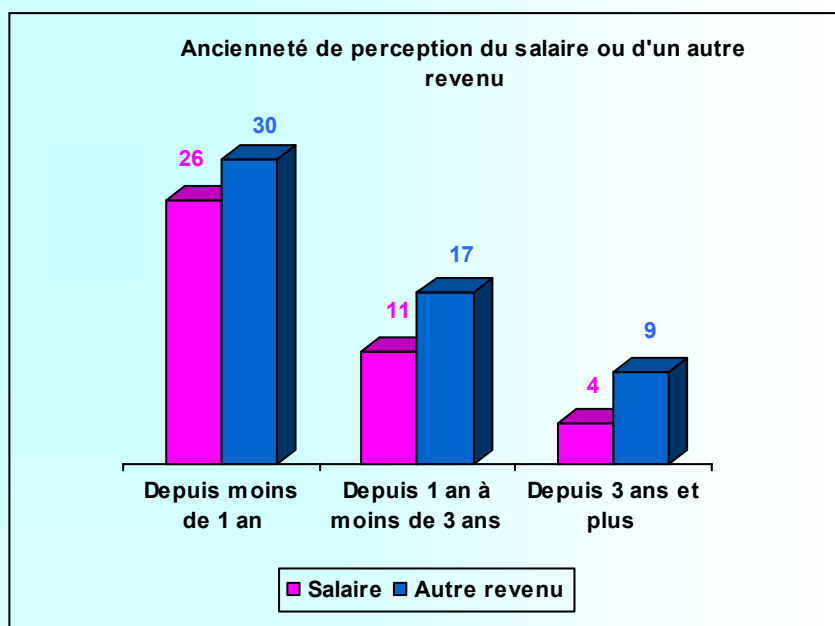
Les personnes concernées par l'absence d'emploi évoquent principalement comme raisons explicatives à leur situation des problèmes de santé (24% des personnes) ou l'absence des papiers nécessaires (17%). Les personnes interrogées évoquent également dans une moindre mesure leur participation à des stages qui n'ont pas abouti à un emploi pour 15%. 37% évoquent une autre raison.

-7-

Les personnes hébergées disposent de ressources pour une bonne proportion d'entre elles

77% des personnes perçoivent une ressource, contre 18% qui n'en reçoivent pas. Pour 43% des personnes, il s'agit d'un salaire. 28% touchent un minima social. 19% d'entre elles, le plus fréquemment des femmes, perçoivent des allocations familiales. 9% bénéficient de l'allocation chômage et 10% perçoivent une autre source de revenu. Le minima social le plus versé aux personnes hébergées en CHRS est le RMI (68%) devant l'allocation aux adultes handicapés (15%), l'allocation parent isolé (8%) et l'allocation d'insertion (2%).

26% des personnes hébergées en CHRS touchent un salaire depuis moins de un an, 11% depuis un an à moins de 3 ans et 4% depuis 3 ans et plus. S'agissant des autres revenus, un tiers des personnes interrogées en bénéficient depuis moins de 1 an, 17% depuis un an à moins de 3 ans et 9% depuis 3 ans et plus.



La perception de ces salaires et revenus ne leur permet pas néanmoins de pouvoir être hébergées en dehors du CHRS.

Directeurs de la Publication : Michel CASTELLAN, Michel PELTIER, Éric PLIEZ
Date de publication : Décembre 2004

Rédacteur : Patrick THIERY - DRASS Ile-de-France

Maquette : Jérôme BALANT - DRASS Ile-de-France - CROMI
Impression : MIPES Ile-de-France
Document consultable sur : <http://ile-de-france.sante.gouv.fr>

Dépôt légal : à parution - ISSN : en cours